

113

N° SIRET : 21191810700015	Décision Modificative	Département : CORREZE
Etablissement : MAIRIE DE ST AUGUSTIN	Année 2023	Poste Comptable : TRESO TULLE CHANGEMENT
Budget : Budget Principal	Page n° 1	Date de Séance : 27/09/2023

Virement de crédit
N° 02

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL** n.° 2023-76

Nombre de conseillers	
en EXERCICE	10
PRESENTS	9
dont VOTANTS	10

L'an deux mil vingt trois , le vingt sept septembre, le Conseil Municipal de SAINT AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE, à 19h00, sous la présidence de MR AUBOIROUX Marcel, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 18/09/2023

Etaient PRESENTS : Mrs Auboiorux, Broussolle, Leclerc, Bouillon, Martinie, Maison, Mmes Bénesteau, Monédière, Géraudie

Etaient ABSENTS : Mme Bourzeix (à donné pouvoir à M. Auboiorux)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
019-211918107-20230927-2023-75-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 02/10/2023

Le Conseil Municipal sur proposition du Maire,
- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : **DM TRANSFERT CREDITS**

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT° / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Entretien, réparations bâtiments publics	615221	640,00		
Autres revers, restit. contrib. directes			739118	640,00
DEPENSES - FONCTIONNEMENT		640,00		640,00

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission à la Préfecture en date du .../.../... et de la publication en date du .../.../...

A 19h00, le 27/09/2023
Pour extrait conforme,
Le Maire